بسم الله الرحمن الرحيم

République Islamique de Mauritanie
Honneur – Fraternité – Justice

الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف – إخاء – عدل

Ministère Secrétariat Général du Gouvernement

الوزارة الأمانة العامة للحكومة

Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics

اللجنة الوطنية لرقابة الصفقات العمومية

PROCES VERBAL
N° 23/CNCMP/2017
DU 17/05

Le mercredi 17 mai 2017 à 12 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Moulaye Zeine.

Etaient présents:
- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

Etait absent:
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU PNIDDLE

1°/- **Examen** des projets d'avenants aux contrats de suivi des travaux des communes éligibles au Pniddle ***ref lettre 2017 du11/05/2017*** *de la CPM / PNIDDLE.*

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits projets d'avenants suivants :

1. ***Avenant 01 relatif à la maitrise d'oeuvre pour le suivi des travaux des communes rurales éligibles au PNIDDLE (zone 1) avec le groupement AFRECOM/SONED AFRIQUE pour un montant de 14.213.620 UM et un crédit d'impôts de 2.274.179 UM .***
2. ***Avenant 01 relatif à la maitrise d'oeuvre pour le suivi des travaux des communes rurales éligibles au PNIDDLE (zone 2) avec le groupement GPS/BMEC pour un montant de 7.058.177 UM HT et un crédit d'impôts de 1.129.308 UM et un délai de 12 mois ;***
3. ***Avenant 01 relatif à la maitrise d'oeuvre pour le suivi des travaux des communes rurales éligibles au PNIDDLE (zone 3) avec le groupement SETA/HYDROPLANTE/JTC pour un montant de 18.486.158 UM HT et 20.324.161 F CFA HT et un crédit d'impôts de 4.910.173 UM.***

BP: 184 – Nouakchott – Mauritanie Tél: (222) 45 25 25 94 – Fax: (222) 45 25 72 50
Site Web: www.cncmp.mr

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU CSA

2°/- Examen du rapport d'évaluation relatif à la construction d'infrastructures de stockage au profit du CSA dans les wilayas de Nouakchott Nord, Hodh Echargui, Assaba et Gorgol, **Réf lettre n° 0001/CPMP/CSA reçue le 06 Fevrier 2017**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation attribuant les lots 1, 2 et 3 et déclarant le lot 4 infructeux:

- lot 1: attribué à AGIPCO pour un montant total de trois cent et un millionss quatre cent vingt sept mille trois cent quatre vingt et un (301 427 381) Ouguiya TTC et un délai de dix (10) mois;

- lot 2: attribué au groupement ENNAJAH/TTS pour un montant total de treize millions trois cent vingt cinq mille trente huit (13 325 038) Ouguiya TTC et un délai de trois (3) mois;

- lot 3: attribué à AGIPCO pour un montant total de quinze millions trois cent quarante deux mille trois cent soixante dix (15 342 370) Ouguiya TTC et un délai de quatre (4) mois;

- lot 4: infructueux

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA SNDE

3°/- Examen du projet d''Avenant n°2 au marché n°12/T/SNDE/2015 relatif à la réalisation des travaux de réhabilitation et de construction des locaux d'exploitation supplémentaires à Beni Nadji, **Réf: lettre n° 669/SNDE recue le 10/05/2017**

Décision

Les éléments fournis ne justifient pas ledit avenant.

4°/- Examen du projet de marché par entente directe de la SNDE relatif à la poursuite de contrôle des travaux AEP Dhar, ***réf lettre 673 du 10/05/2017***.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ledit projet de marché, aux motifs suivants :

- ***fournir le contrat initial;***
- ***signer la note justificative;***
- ***fournir le taux d'avancement des travaux;***
- ***expliquer et fournir les motifs de retard des travaux;***
- ***fournir l'avenant relatif aux travaux supplémentaires évoqués dans le rapport spécial.***

5°/- Examen du projet de marché par entente directe de la SNDE relatif à la prolongation de la mission de contrôle des travaux de pose de la conduite entre Idini et PK13, ***réf lettre 672 du 10/05/2017***.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ledit projet de marché, aux motifs suivants :

- ***fournir le contrat initial;***
- ***signer la note justificative;***
- ***fournir le taux d'avancement des travaux.***

6°/- Examen du projet de marché par entente directe avec la société SONEDE pour la "Mise à disposition des experts dans le cadre de la coopération" ***ref. lettre n°722 du 15/05/2017 de la CPMP/SNDE***

Décision

Ce dossier est reporté pour le complément d'informations ci- dessous :

- Fournir le projet de marché ;

- Justifier le besoin de la SNDE en terme d'assistance technique, le nombre d'experts et leurs qualifications ;

- Fournir une étude comparative des prix ;

- Fournir la transmission du dossier pour information à l'ARMP.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA SOMELEC

7°/- **Examen** du projet de DAO n°002/CMI/2017 relatif à la conception, fourniture et montages des lignes 225Kv entre Nouakchott et Zouérate et des postes associés (Lot1;Lignes aériennes 225kV).**Réf: lettre n° 0268/CMI reçue le 15/05/2017**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le dit DAO et autorise son lancement sous resérve de prendre en compte les observations annexées à l'extrait de décision et lui faire parvenir une copie du DAO avant son lancement et sous resérve de la non objection du bailleur de fonds.

8°/- Examen d'une DP relative aux prestations d'ingéniérie pour le suivi, le contrôle et la supervision des travaux de construction de la ligne 225 KV entre les villes de NKC et Tobene (au Sénégal) et des postes associées.transmis par lettre n°762 eu 11/05/2017 de la CPMP/SOMELEC

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve la demande de propositions sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

9°/- **Examen** du complément d'information relatif au DAO des travaux de construction du siége de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC).**Ref: lettre N° 0091/PCPMP/SI reçue le 16/05/2017**.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit DAO et autorise son lancement sous resérve de prendre en compte les observations annexées et lui faire parvenir une copie du DAO avant son lancement.

10°/- Examen des éléments de réponse relatifs au projet d'avenant n°1 au marché N°272/CCM/2011 pour les travaux de construction d'un stade de 1000 places à Kiffa portant réalisation de travaux supplémentaires et prolongation de délai, **Réf: lettre n° 0086/P/CPMP/SI reçue le 09/05/2017**

Décision

Les éléments demandés par la CNCMP n'ont pas été complètement fournis :

- L'ordre de l'Administration demandant le transfert du site et les travaux supplémentaires y afférents ;.

- Revoir le niveau élévé des prix des items.

11°/- Examen du projet d'avenant n°1 au marché n°257/046/CPMPSI/2014, pour les travaux de construction d'un immeuble R+9 à usage des bureaux à Nouakchott portant changement de domiciliation, **Réf lettre n°0067 reçue le 11/05/2017**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit avenant, sans incidence financière, passé avec BIS TP et portant changement de domiciliation bancaire.

12°/- Examen du projet de DAO relatif aux travaux de construction d'une prison de 200 détenus à Néma, **Réf: lettre n° 98/P/CPMP/SI reçue le 09/05/2017**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit DAO et autorise son lancement sous resérve de prendre en compte les observation annexées et lui faire parvenir une copie du DAO avant son lancement.

13°/- Examen du rapport d'évaluation des propositions techniques relatives au contrôle des travaux de construction de la grande mosquée de Nouakchott ***réf lettre 83 du 9/05/2017 de la CPMP/SI.***

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve le rapport d'évaluation des propositions techniques.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

14°/- Examen du PPM 2017 du Ministère de la Santé, ***Réf. Lettre N°0169/CPMPSS, reçue le 16/05/2017.***

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM.

15°/- Examen du rapport d'évaluation révisé des offres relatives à la fourniture de 12 bus en deux lots au profit du Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille; **Réf : lettre n°165/CPMPSS reçue le 15 Mai 2017.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation, sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DE L'ADMINISTRATION, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

16°/- Examen de la décision rendant infructueux le DAO relatif à l'acquisition de trois (3) véhicules tout terrain (4X4) Pick-up au profit de l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI); **Réf : lettre n°50/CPMPSACC reçue le 15 Mai 2017.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision rendant infurctueux ledit DAO.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU SECTEUR RURAL

17°/- Examen du rapport d'évaluation des offres relatives à la Fourniture de motoculteurs avec accessoires en seul lot; **Réf : lettre n°271/PRMP/CPMP/SR reçue le 16 Mai 2017.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation portant sur l'attribution de Motoculteurs avec accessoires pour la SOMACOTRI pour un montant de 132 160 000 MRO TTC et un délai de livraison de 3 mois.

18°/- Examen de 4 projets de marchés relatifs à l'acquisition de pesticides destinés à la lutte contre les ennemis des cultures. Ref lettre n°280 en date du 16/05/2017.

Décision

Sur la base des informations fournies,la CNCMP approuve lesdits projets de marchés comme suit :

Lot 1 Ets Med Mahmoud Med El Moktar	*147 000 000 MRO TTC et un délai de 3 mois ;*
Lot 2 TAWFIK	*85 560 000 MRO TTC et un délai de 3 mois ;*
Lot 3 Ets Med Mahmoud Med El Moktar	*38 900 000 MRO TTC et un délai de 3 mois ;*
Lot 4 Ets Tawfik	*11 140 000 MRO TTC et un délai de 3 mois.*

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

19°/- Examen du DAO relatif à la fourniture et l'installation de dix équipements d'exhaure solaire pour 10 petits préimètres irrigués dans les Wilayas du Tagant et du Brakna dans le cadre du PNISER; **Réf : lettre n°168/CPMPSSBIE reçue le 11 Mai 2017.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit DAO sous réserve de prendre en compte les observations annexées à l'extrait de décision et de l'accord du bailleur de fonds.

LE PRÉSIDENT

AHMED BABA MOULAYE ZEINE

Les Membres du Comité Permanent :

- Med Abdellahi Zeine
- Ciré Amadou
- Raifa Kassim
- Mohamed Saber

Le représentant du Contrôle Financier : Abderrahmane Abdoul